Paysagisme

Catalogue des formations





Conseiller/Conseillère en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat

Cours

La volonté du Canton, des Communes et des particuliers de favoriser la biodiversité et de s'adapter aux changements climatiques est grandissante. Répondre à ces demandes nécessite de la part des professionnel·les des connaissances et des compétences d'accompagnement spécifiques. Cette **formation de 4 jours** apporte les bases nécessaires pour aménager et entretenir des espaces extérieurs favorables à la biodiversité et capables de participer à l'adaptation aux changements climatiques. Orientée vers la pratique et le partage d'expériences entre participant·es et intervenant·es, elle abordera différentes thématiques permettant de comprendre les enjeux actuels de la biodiversité et de faire le lien avec les types d'aménagements pouvant être proposés.

Les inscriptions 2027 sont ouvertes.
INSCRIPTION ICI

Objectifs de la formation

Les participant·es :

- comprennent les liens entre la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques
- sont capables de reconnaître les potentiels d'amélioration en faveur de la biodiversité et du climat, ainsi que de planifier, mettre en œuvre et évaluer des mesures avec succès
- connaissent les types d'aménagements et les pratiques d'entretiens favorables à la biodiversité, et ceci notamment dans le contexte valaisan
- sont conscient·es de leur rôle et de leurs responsabilités en tant que paysagistes ou employé·es communaux dans la création de plus-values pour la biodiversité, l'humain et le territoire

- disposent d'arguments solides pour convaincre de mettre en place des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité
- connaissent les outils d'aide existants qui permettent d'approfondir les spécificités de la biodiversité au niveau du Valais
- se familiarisent avec les bases légales en vigueur ou à venir (via les nouveaux RCCZ notamment)

Programme

Formation de 4 jours
En général, les journées de cours commencent à 8h et se terminent à 17h.
Les matinées seront dévolues aux aspects théoriques et les après-midis se dérouleront sur le terrain.

Jour 1

- Importance de la biodiversité et liens avec l'adaptation aux changements climatiques (principes de base, espèces et milieux, prestations écosystémiques, ville éponge, îlots de chaleur, biodiversité en zone à bâtir, pédologie, gestion de l'eau)
- Plantation et entretien des arbres (principes et contraintes, gestion et entretien des arbres et fruitiers)
- Cas pratiques et visite de terrain

Jour 2

- Communication (principes de base de la communication, introduction aux changements de comportements, comment sensibiliser et

convaincre)

- Connaissance des espèces : plantes indigènes et organismes vivants envahissants (connaissance et moyens de lutte)
- Cas pratiques et visite de terrain

Jour 3

- Dispositions réglementaires (lois, règlements communaux des constructions et des zones) et subventions cantonales et communales
- Aménagements favorables à la biodiversité et au climat et entretien (étang, prairies naturelles, haies vives, petites structures pour la faune)
- Cas pratiques et visite de terrain

Jour 4

- Entretien différencié des espaces verts (principes fondamentaux, reconnaissance des différents milieux, étude des utilisations et fréquentations)
- Cas pratiques et visite de terrain

Intervenant·es

- Collaborateurs et collaboratrices du Service des forêts, de la nature et du paysage
- Collaborateurs et collaboratrices du bureau Drosera Ecologie Appliquée SA
- Mathias Bender, Jardin Suisse Valais
- Gildas Houdou, Arbre & Co Sàrl
- Dick Morgan, Chef jardinier, Ville de Sion
- Mathias Sauthier, Responsable de la filière paysagiste, Service de l'agriculture
- Valérie Hill, Bureau Green Minded
- Collaborateurs et collaboratrices de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)



« J'ai eu le plaisir de suivre la formation sur la biodiversité en Valais, et j'en ressors enrichi et inspiré. Le contenu était à la fois clair, pertinent et très bien documenté.

J'ai particulièrement apprécié la combinaison des cours théoriques, d'exemples concrets locaux et de sorties sur le terrain. Cela m'a permis de mieux comprendre les enjeux spécifiques à notre région et d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre. »

Gildas Houdou, Arbre & Co Sàrl

Validation des acquis et reconnaissance

Pour obtenir le titre professionnel de « **Conseiller/Conseillère en**

aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat », les personnes doivent avoir assisté aux quatre journées de la formation et réussi l'examen final (un écrit de 45 minutes et un oral de 45 minutes).

Elles recevront un certificat et apparaîtront sur la liste officielle publiée par le SFNP sur le site internet du Canton.

La date des examens finaux sera communiquée aux participantes et participants ultérieurement.

Conditions d'admission

Pour les entreprises :

- Formation d'horticulteur·trice paysagiste CFC ou AFP
- Biologistes, architectes paysagistes ou ingénieur·es en environnement avec expérience dans le domaine des aménagements extérieurs
- Autres formations avec expérience(s) dans l'aménagement ou l'entretien des espaces verts

Pour les communes :

- Expériences dans l'aménagement ou l'entretien des espaces verts communaux

L'admission à la formation se fait sur dossier de candidature. Les participantes et participants doivent remplir les conditions d'admission ci-dessus et justifier leur expérience dans les domaines de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts.

Téléchargez le flyer ICI.

Conditions d'inscription

- Pour être admis·e à la formation, les participantes et participants doivent remplir les conditions d'admission et justifier leur expérience dans les domaines de l'aménagement et l'entretien des espaces verts.
- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit, **15 jours avant le début du cours. Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans le flyer et sur le site, est dû dans son entier.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participantes et participants est fixé.
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées selon des critères définis par le Canton.
- *Pour les membres de Jardin Suisse Valais, le coût de l'examen sera remboursé une fois ce dernier réussi.*

Titre délivré

Certificat « Conseiller / Conseillère en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat » (délivré après réussite de l'examen).

Prochaine session :	3/4/10 et 11 mai 2027

Type	Prix
Formation complète	CHF 1'200.00 (CHF 1'000.- formation et CHF 200.- frais d'examen)

Public cible

Employé·es d'entreprises de paysagistes ou d'architectes-paysagistes actifs en Valais

Employé·es de communes valaisannes travaillant dans l'aménagement ou l'entretien des espaces verts

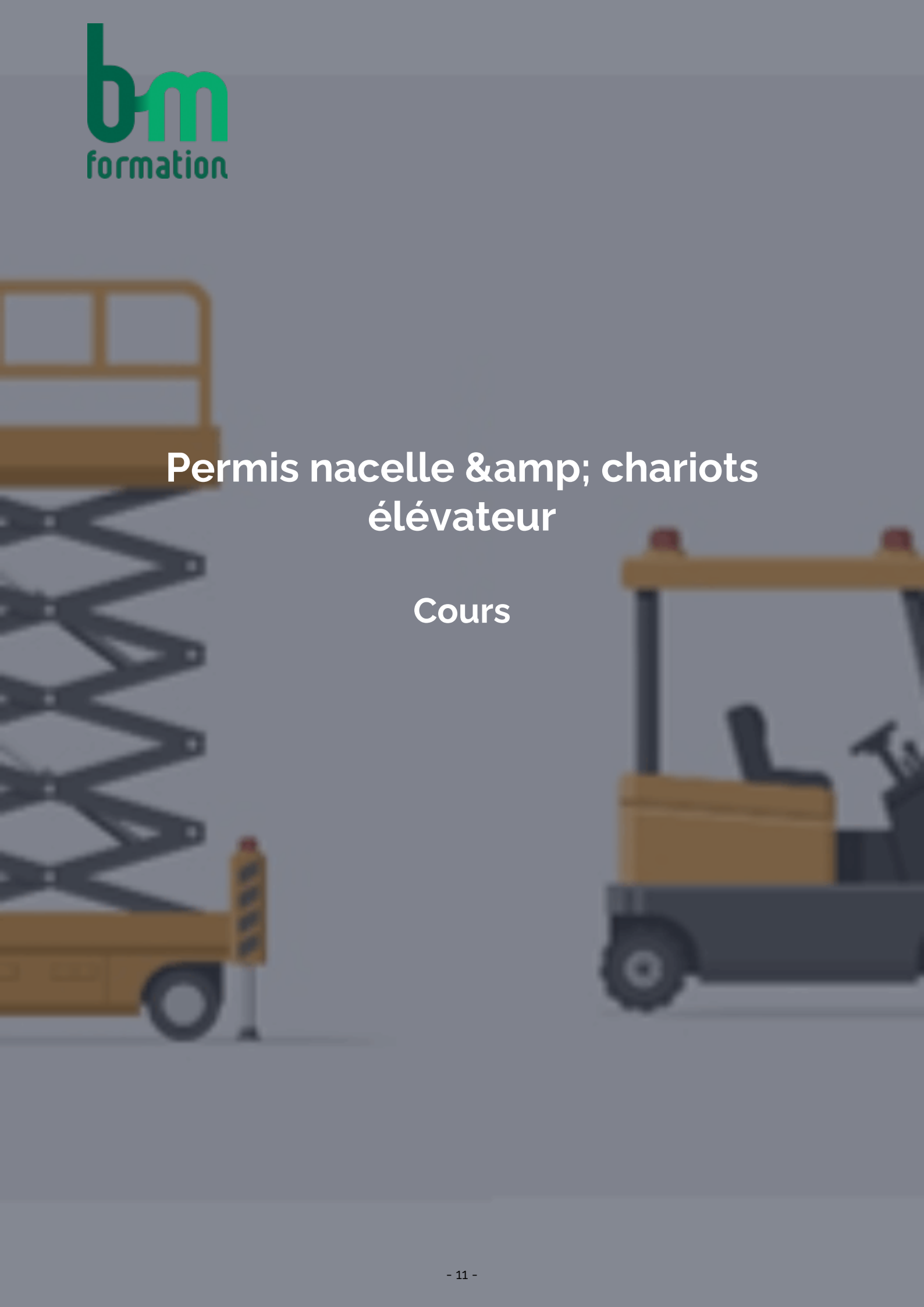
Horaires

Prochaine session :
3/4 & 10/11 mai 2027

08h00 à 17h00

Ecole d'agriculture du Valais
1951 Châteauneuf-Sion

Partenaires



Permis nacelle & chariots élévateur

Cours

Permis nacelle

Cours sur 1 jour – 6 personnes par cours

L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des
dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA),
la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

But et contenu :

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;
- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

Chariots élévateur

Cours de base sur 2 jours – 12 personnes par cours

L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

But et contenu :

- Obligation et responsabilités ;

- Sécurité et risques potentiels ;
- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manœuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

Catégories :

- Timon & Contrepoids (cours de base R1/R2)
- *Latéral R3 (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

Prochaine session :	Diverses dates 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution prof. (CPR)	pris en charge (pour les branches qui le proposent dans leur programme)
Non-cotisant CPR / autres branches	CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF 715.00 excl. TVA (chariots élévateur)

Public cible

Toutes les branches confondues selon programme proposé

Horaires

08h00 – 17h00
Airnace SA – 1902 Evionnaz

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20

Taille raisonnée des arbustes d'ornement

Cours

Programme

- Pourquoi la taille ?
- Les différents types de ramification
- Les techniques de taille
- Et à quelle époque ?

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Un certificat médical sera demandé en cas d'absence au cours pour cause de maladie ou accident.**
- **Pour les membres ET cotisants à la contribution professionnelle : Fr. 150.— seront facturés en cas de non-présence au cours sans justes motifs et en avoir informé le secrétariat au préalable.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (Décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.

Prochaine session : 27 novembre 2026

Type	Prix
Membre ET cotisant contribution professionnelle (CPR)	offert*
Membre ET Non-cotisant CPR	CHF 100.00
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

CFC Paysagiste, Manœuvre avec min. 3 ans d'expérience
Apprentis paysagistes 2ème année

Horaires

27 novembre 2026

08h00 – 17h00

BM Campus – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : 027 327 51 20

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion

BM Campus
Rue de Oscar-Bider 54
1950 Sion

Handwerkerverband
Brückenweg 12
3930 Visp

Contact
info@bmvs.ch
formation@bmvs.ch